



DÉPARTEMENT de la MOSELLE
ARRONDISSEMENT de METZ
CANTON du PAYS MESSIN
COMMUNE de VANY

Nombre de membres dont le Conseil Municipal
doit être composé : 11
Nombre de Conseillers en exercice : 8
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 7

AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATION

Le procès-verbal de la séance est consultable en Mairie conformément à la délibération n°18/2022 du 9 juin 2022.

Date de convocation le 8 novembre 2025

Séance du jeudi 13 novembre 2025 à la Mairie de Vany

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany
Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

M. Vincent DIEUDONNÉ
Mme Clarisse BUHLER
M. Mathieu COTTEL
Mme Marie-Claire DELLINGER

Mme Catherine MAHUT
Mme Christine DESGORCES
Mme Marie-Laurence RAWUNG

Personne excusée : Mme Béatrice LOUIS qui donne son pouvoir à Mme Christine DESGORCES
Secrétaire de séance : Mme Christine DESGORCES
Ouverture de la séance à 20 heures.

DCM N°43/2025: Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2025

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix (*dont 1 procuration*)

DCM N°44/2025: Révision du RIFSEEP

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix (*dont 1 procuration*)

La séance est levée à 20 heures et 15 minutes.

Le Maire,

Vincent Dieudonné

